

Evaluation du statut de menace de *Annona glauca* Schum. & Thonn. au Togo : Essai d'application des Critères de la Liste rouge de l'UICN.

Abalo ATATO*^(1,2), Nounagnon Gérard GOUWAKINNOU.⁽³⁾, Yao Agbelessessi WOEGAN⁽²⁾, Mara DOURMA⁽²⁾, KpèrkoumaWALA⁽²⁾, Kuyema Armand NATTA⁽³⁾, Komlan BATAWILA⁽²⁾ et Koffi AKPAGANA⁽²⁾

¹ Université de Kara, Togo.

² Laboratoire de Botanique et Ecologie Végétale, Université de Lomé, Togo.

³ Laboratoire d'Ecologie, de Botanique et de Biologie Végétale, Université de Parakou, Bénin.

*aatatoa@gmail.com

Annona glauca Schum. & Thonn. est une espèce nanophanérophite se présentant sous forme de buisson. C'est une espèce végétale à fruit comestible à l'instar de celui de *Annona senegalensis* Pers. Au Togo à l'état actuel des recherches, la zone d'occurrence se limite à l'extrême ouest de la plaine de l'Oti non loin de la frontière avec le Ghana où l'espèce se présente sous forme de petites populations très fragmentées. Cette situation fait de *Annona glauca* Schum. & Thonn. une espèce à zone de répartition géographique restreinte contrairement à *Annona senegalensis* Pers. qui est une espèce commune de toutes les savanes du pays. Ce statut d'espèce à zone de répartition restreinte est confirmé par GBIF, une base internationale de données sur la biodiversité. En effet sur le plan mondial, 190 occurrences géoréférencées ont été signalées pour *Annona glauca* Schum. & Thonn. contre 2399 pour *Annona senegalensis* Pers. Les différentes occurrences de *Annona glauca* Schum. & Thonn. se répartissent entre 6 pays (Burkina Faso, Comores, Ghana, Sénégal, Suriname, Togo), alors que *Annona senegalensis* Pers. est présente dans presque tous les pays au sud du Sahara.

Cette étude a pour objectif de rassembler les données passées, actuelles, voire futures permettant d'appréhender avec exactitude le statut actuel de *Annona glauca* Schum. & Thonn. au Togo et de pouvoir classer l'espèce dans l'une des "NEUF CATÉGORIES DE LA LISTE ROUGE DE L'UICN" à partir des données de l'évaluation et en suivant les CRITERES DE LA LISTE ROUGE DE L'UICN.

Mots clés : déclin, distribution, GBIF, occurrence, population, répartition géographique.